

Compte rendu de Conseil Municipal

Séance du 11 septembre 2023

Nombre

de Membres en exercice

27

de Présents

20

date de la convocation : le 5 septembre 2023

de Votants

25

L'an deux mil vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PLEVER, Maire.

Présents : Mme BOURNEUF Maryline, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme COURTAN Nathalie, Mme DUPONT Aurélie, M. FERRAND Jean-François, Mme GARNIER Janique, M. GODET Alain, M. GOHAUD Mathieu, Mme GOUHIER Renée, Mme GRIMAL BLOT Aline, Mme JARRY Laëtitia, Mme JONNEAUX Carine, Mme LAMIER Françoise, M. LEBERT Thierry, M. LEMONNIER Thierry, M. MAUTIN Guillaume, M. PATAULT Laurent, Mme PLEVER Marie-Laure, M. TORTEVOIS Jean-Louis et M. TOURNET Bernard

Absents ayant donné procuration : M. BOTTRAS Thierry à Mme GOUHIER Renée, M. BUNAS Christophe à Mme BOURNEUF Maryline, M. LECESVE Loïc à Mme PLEVER Marie-Laure, Mme MAKRELOUFI Aline à Mme DUPONT Aurélie et Mme VENARA Jacqueline à M. TORTEVOIS Jean-Louis.

Absents/Excusés : M. FROGER Jonathan et M. TRANSON Lionel

Secrétaire de Séance : Mme Aline GRIMAL BLOT

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2023
- Assainissement :
 - présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2022 par le Cabinet Gétudes
 - approbation du RPQS d'assainissement collectif 2022
- Finances :
 - demande de subvention SIMCA PASSION
 - convention CAUE
 - décision modificative n°2 – Budget général
 - décision modificative n°1 – Budget Assainissement
 - Personnel : conventions de mise à disposition du personnel avec l'association La Patriote
 - Péri-scolaire : convention d'objectifs et de financement avec la CAF
- Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.



1) Assainissement

Mme le Maire laisse la parole à M. Olivier Groff du Cabinet Gétudes, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce dernier présente le rapport sur la qualité du service public d'assainissement collectif.

DELIBERATION N°2023-74 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L 2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté au Conseil municipal et faire l'objet d'une délibération.

Le Présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr)

Après présentation de ce rapport par notre assistant à maîtrise d'Ouvrage, le Conseil municipal à l'unanimité :

- *Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de 2022 (annexé en pièce jointe)*
- *Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération*
- *Décide de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.*

2) Finances

DELIBERATION N°2023-75 DEMANDE DE SUBVENTION – SIMCA PASSION

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 512 euros à l'association Simca Passion pour l'année 2023. Cette subvention permet de participer aux frais d'architecte pour la réalisation des plans dans le cadre d'une demande d'ouverture d'un ERP.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 512 euros à SIMCA Passion.

M. Lemonnier précise que le Département va également étudier une aide financière pour l'association.

DELIBERATION N°2023-76 CONVENTION CAUE

Madame le Maire propose au conseil municipal de signer une convention d'accompagnement portant sur la requalification de la place de l'Eglise et de deux entrées principales de la Ville avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour un montant de 3 000 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la dite convention annexée à la présente délibération.

DELIBERATION N°2023-77 BUDGET ASSAINISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer afin d'ajuster les crédits budgétaires du budget assainissement. Il est précisé que la commission "finances - économie" a émis un avis favorable le 01/09/2023.



BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Section	Sens	Chapitre	Article	Libellé	Montant
Fonctionnement	Dépenses	011	623	Publicités, publications, relations publiques divers	+ 1 900 €
		011	627	Services bancaires	+ 1 000 €
		023	023	Virement à la section d'investissement	- 612 526,36 €
	Recettes	002	002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	- 612 526,36 €
		70	704	Travaux	+ 2 900 €
Investissement	Dépenses	23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	- 612 526,00 €
	Recettes	10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	+ 0,36 €
		021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 612 526,36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget assainissement.

DELIBERATION N°2023-78 BUDGET GÉNÉRAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer afin d'ajuster les crédits budgétaires du budget général. Il est précisé que la commission "finances - économie" a émis un avis favorable le 01/09/2023.



BUDGET GENERAL - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Section	Sens	Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	
Fonctionnement	Dépenses	011	60612	317	Energie - Electricité	- 4 600 €	
		011	60612	020	Energie - Electricité	- 18 010 €	
		011	60612	845	Energie - Electricité	- 18 200 €	
		011	60612	211	Energie - Electricité	- 4 410 €	
		011	60612	212	Energie - Electricité	- 8 360 €	
		011	60612	213	Energie - Electricité	- 240 €	
		011	60612	281	Energie - Electricité	- 2 600 €	
		011	60612	321	Energie - Electricité	- 14 580 €	
		011	60613	317	Chauffage urbain	+ 21 700 €	
		011	60613	020	Chauffage urbain	+ 19 970 €	
		011	60613	211	Chauffage urbain	+ 21 230 €	
		011	60613	212	Chauffage urbain	+ 17 300 €	
		011	60613	213	Chauffage urbain	+ 1 490 €	
		011	60613	281	Chauffage urbain	+ 6 820 €	
		011	60613	321	Chauffage urbain	+ 24 490 €	
		011	60636	281	Vêtements de travail	+ 1 200 €	
		011	615228	020	Entretien et réparations - Autres bâtiments	- 8 691 €	
		011	615231	845	Entretien et réparations - Voies	+ 9 000 €	
		011	6231	281	Annonces et insertions	+ 2 000 €	
		011	6236	020	Catalogues et imprimés	+ 4 100 €	
	011	637	020	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	+ 4 500 €		
	012	64111	020	Rémunération principale personnel titulaire	- 45 200 €		
	012	6488	020	Autres charges de personnel	- 4 500 €		
		Recettes	73	73223	01	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	- 4 591 €
			74	744	845	Dotations : régularisation de l'exercice écoulé	+ 2 900 €
			74	74888	020	Autres attributions et participations	+ 300 €
	78		7815	01	Reprises sur provisions	+ 5 800 €	
Investissement	Dépenses	20	2031	020	Frais d'études	+ 3 000 €	
		21	2138	020	Autres constructions	+ 1 000 €	
		21	2152	845	Installations de voirie	+ 3 100 €	
		21	21538	734	Autres réseaux	+ 31 000 €	
		21	21578	845	Autre matériel et outillage de voirie	+ 6 000 €	
		21	2158	020	Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 7 000 €	
		21	2158	211	Autres installations, matériel et outillage techniques	+ 2 100 €	
		21	21838	321	Autre matériel informatique	+ 3 000 €	
		21	21848	317	Autre matériel de bureau et mobilier	+ 3 700 €	
		21	21848	281	Autre matériel de bureau et mobilier	+ 8 300 €	
		21	2188	020	Autres immobilisations corporelles	- 68 200 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité la décision modificative n° 2 du budget général.

3) Personnel

Mme le Maire donne lecture des conventions décrites ci-dessous.



DELIBERATION N°2023-79 CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL – ASSOCIATION LA PATRIOTE

Il convient d'établir des conventions de mise à disposition du personnel entre la commune de Bonnétable et l'association La Patriote concernant :

- un adjoint technique pour une durée d'un an reconductible à compter du 1^{er} septembre 2023,
- un adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe et un adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe du 4 octobre 2023 au 19 juin 2024.

Conformément aux conventions, le temps passé par les agents sera refacturé à l'association La Patriote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents liés à ces mises à disposition de personnel.

4) Activités périscolaires

DELIBERATION N°2023-80 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF

Mme le Maire donne lecture de la convention d'objectifs et de financement entre la Mairie et la CAF pour la prestation de service Accueils de Loisirs « Périscolaire ».

Cette convention est valable du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention ci-jointe annexée.

5) Questions diverses

Mme le Maire demande s'il y a des questions concernant les décisions prises depuis le 03/07/2023 (voir ci-après).

Concernant le cimetière, une machine a été passée dans les allées pour désherber. Cette dernière nécessite ensuite l'intervention d'agents pour ratisser le sable. Cela a suscité quelques inquiétudes auprès de la population.

Dorénavant, un affichage sera mis au cimetière lors du passage de la machine.

L'objectif étant de nettoyer les allées, les familles devant procéder au désherbage autour des concessions.

Mme le Maire remercie les élus ayant participé au « défi cimetière » ainsi qu'au « défi peinture » qui a été réalisé à la cantine.

Le repas des cheveux argentés aura lieu le 1^{er} octobre à la salle Mélusine. Les inscriptions sont à faire en Mairie.

Mme Bourneuf demande ce qu'a donné la réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France le 10 juillet.

Mme Girona est venue sur la Commune dans le cadre de la procédure du mur rue Saint André de Gelly. Cela a permis une première prise de contact et elle doit revenir pour visiter la Maison Patry.

Mme Gouhier demande si le château est classé (en totalité ou en partie) ou s'il est juste inventorié. Mme le Maire se renseigne et apportera une réponse à une prochaine réunion.

Le prochain conseil aura lieu le 9 octobre à 20h à la Mairie.



Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT
03/07/2023	DM – 2023-142	Achat de panneaux de signalisation suite à dégradation	Self Signal	317,81 €
03/07/2023	DM – 2023-143	Achat d'un caniveau suite à dégradation	Libaud	261,10 €
06/07/2023	DM – 2023-144	Prestation musicale du 10 août	Harmonie de Beaufay	50,00 €
06/07/2023	DM – 2023-145	Achat de fournitures administratives	Sedi Equipement	801,68 €
06/07/2023	DM – 2023-146	Remplacement d'un vitrage de porte à l'école élémentaire suite à dégradation	Tostain	345,95 €
06/07/2023	DM – 2023-147	Remplacement d'un vitrage de porte à l'école élémentaire	Tostain	375,30 €
10/07/2023	DM – 2023-148	Achat de fournitures scolaires	Editions MDI	245,87 €
19/07/2023	DM – 2023-149	Achat de fournitures par l'accueil périscolaire maternelle	Groupe Delta Ouest	236,66 €
19/07/2023	DM – 2023-150	Achat de caisses pour l'accueil périscolaire maternelle	Wesco	31,92 €
20/07/2023	DM – 2023-151	Achat d'électrodes pour défibrillateur	Défibril	82,30 €
21/07/2023	DM – 2023-152	Achat de fleurs	JAD	1 186,08 €
21/07/2023	DM – 2023-153	Achat de fournitures pour réparation d'une tronçonneuse	Tessé JL	104,13 €
24/07/2023	DM – 2023-154	Achat de fournitures pour réparation tondeuse Kubota	Jolivet	189,69 €
24/07/2023	DM – 2023-155	Achat de poignées de porte pour véhicule	Cretot Ouest	148,93 €
24/07/2023	DM – 2023-156	Achat d'une serrure pour véhicule	Ponthou Utilitaires	58,78 €
24/07/2023	DM – 2023-157	Achat de fournitures pour l'accueil périscolaire élémentaire	Groupe Delta Ouest	426,63 €
25/07/2023	DM – 2023-158	Achat de produits d'entretien	Orapi Hygiène	3 811,25 €
26/07/2023	DM – 2023-159	Achat de luminaires et fiches électriques	Yesss Electrique	234,44 €
28/07/2023	DM – 2023-160	Elagage de 8 branches cassées à l'aire de jeux	Charlie	640,00 €
31/07/2023	DM – 2023-161	Achat de pièces pour réparation du tracteur Kubota	Tessé JL	15,49 €
01/08/2023	DM – 2023-162	Achat de disques pour la balayeuse	Cochet	556,00 €
01/08/2023	DM – 2023-163	Nettoyage des bacs à graisse des restaurants scolaires et de la salle Mélusine	SAM	490,00 €
02/08/2023	DM – 2023-164	Achat de fournitures pour réparation du Manitou et du tractopelle	CCMB	210,31 €
02/08/2023	DM – 2023-165	Achat de peinture pour le restaurant scolaire et de films occultants pour le dortoir de l'école maternelle	Prisma Décor	1 448,74 €
04/08/2023	DM – 2023-166	Achat de fournitures pour divers services	Foussier	146,31 €
08/08/2023	DM-2023-167	Achat de 20 attestations d'accueil	Imprimerie Nationale	50,00 €
16/08/2023	DM-2023-168	Animation du repas des cheveux argentés	GUILLIN + Guso	531,98 €
29/08/2023	DM-2023-169	Achat de fournitures pour la réparation du bac de l'adoucisseur de l'école maternelle	BWT	499,00 €
29/08/2023	DM-2023-170	Réparation de la chaudière de la maison des associations	Missenard Climatique	1 405,40 €
29/08/2023	DM-2023-171	Achat de fournitures pour divers services (annule et remplace la décision DM-2023-166)	Foussier	266,15 €
29/08/2023	DM-2023-172	Formation "prévention des troubles musculo-squelettiques et risques physiques des ATSEM" pour un agent	Centre de Gestion de la Sarthe	200,00 €
29/08/2023	DM-2023-173	Formation "entretien et réparation du petit matériel en espaces verts" pour deux agents	CFPPA La Germinière	680,00 €
31/08/2023	DM-2023-174	Achat d'alèses et d'un drap pour le dortoir de l'école maternelle	Groupe Delta Ouest	177,35 €
01/09/2023	DM-2023-175	Achat de têtes de nylon pour le service technique	Jolivet	78,16 €
01/09/2023	DM-2023-176	Achat de fournitures scolaires pour le RASED éano	Groupe Delta Ouest	151,73 €
01/09/2023	DM-2023-177	Location d'une tondeuse	Jolivet	180,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

**Vu pour être affiché le 14/09/2023,
A adopter au conseil municipal du 9/10/2023**

Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 09/10/2023

Le maire, Marie-Laure PLEVER

La secrétaire de séance, Aline GRIMAL BLOT

